



Rue de Genève 52
1004 Lausanne

T: 021 661 24 34
M: info@non-violence.ch

www.non-violence.ch

IBAN CH95 0900 0000 1002 2368 6

Conseil fédéral suisse

Palais fédéral
Bundesplatz 3
3003 Berne

Lausanne, le 31 août 2026

Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Le Centre pour l'action non-violente, anciennement Centre Martin Luther King, souhaite vous faire part de sa profonde indignation face à la condamnation de Lev Markovitch Chlosberg, journaliste, historien et homme politique russe, vice-président du parti labloko. Pour avoir défendu publiquement la paix entre la Russie et l'Ukraine, appelé à un cessez-le-feu et dénoncé, par des moyens exclusivement non-violents et démocratiques, la politique menée par le régime de Vladimir Poutine, Lev Chlosberg vient d'être condamné à onze années de prison ferme.

Cette condamnation constitue une atteinte particulièrement grave à la liberté d'expression, au pluralisme politique et aux droits fondamentaux. Elle s'inscrit dans un contexte de répression croissante à l'encontre de toutes celles et ceux qui, en Russie, refusent la guerre et continuent de défendre une issue pacifique au conflit. Dans le même temps, le parti labloko, force politique démocratique russe, a été écarté des prochaines élections législatives prévues en septembre. Ces décisions illustrent la volonté des Autorités russes de réduire au silence toute opposition démocratique et toute voix appelant à la paix.

La Suisse, fidèle à sa tradition humanitaire, à son engagement en faveur des droits humains et à son attachement au droit international, ne peut rester silencieuse.



L'ALTERNATIVE À LA VIOLENCE
PAR LE CENAC

Nous demandons donc au Conseil fédéral :

- de condamner publiquement et avec la plus grande fermeté la condamnation de Lev Markovitch Chlosberg et la répression dont sont victimes les opposant-e-s démocratiques et pacifistes en Russie ;
- d'exiger sa libération immédiate et inconditionnelle, ainsi que celle de toutes les personnes emprisonnées pour avoir exprimé pacifiquement leur opposition à la guerre ;
- de renforcer les sanctions ciblées à l'encontre des responsables du régime russe impliqués dans cette répression, tant que les persécutions politiques et les atteintes aux libertés fondamentales se poursuivent ;
- de continuer à soutenir, dans la mesure du possible, les forces démocratiques russes, les défenseur-e-s des droits humains et les acteur-trice-s de la société civile qui œuvrent pour la paix et la non-violence.

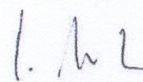
La défense de la paix ne saurait être considérée comme un crime. Dans une démocratie, appeler à la fin d'une guerre, défendre le dialogue et contester pacifiquement la politique de son gouvernement sont des libertés fondamentales. Nous vous demandons solennellement de prendre position en faveur de Lev Markovitch Chlosberg et, au-delà de son cas personnel, de toutes celles et ceux qui, en Russie, prennent le risque de défendre la paix, la démocratie et la paix.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre haute considération.

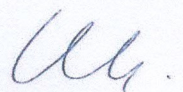
Centre pour l'action non-violente - CENAC



Christian Brunier



Luc Recordon



Eric Voruz